PROJET

RÈGLEMENT NUMÉRO 402-2025

MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 342-2015 CONCERNANT LE PLAN D'URBANISME DE LA VILLE DE MATAGAMI ET SES AMENDEMENTS

ATTENDU QUE le *Règlement numéro 342-2015 concernant le plan d'urbanisme de la Ville de Matagami* est en vigueur sur le territoire de la ville de Matagami depuis le 8 juillet 2015;

ATTENDU QUE la Ville de Matagami peut, en conformité avec les dispositions de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (RLRQ, c. A-19.1), modifier son plan d'urbanisme afin d'assurer une planification du territoire cohérente dans le temps;

ATTENDU QUE la Ville de Matagami souhaite agrandir l'affectation PB afin de faciliter les activités de protection civile, notamment en matière de lutte aux incendies de forêt;

ATTENDU QU'un avis de motion du présent règlement a dûment été donné par le conseiller _____ à la séance ordinaire du conseil tenue le 10 juin 2025 (résolution 2025-06-10-__);

ATTENDU QU'un projet de règlement a été préalablement adopté à la séance ordinaire tenue le 10 juin 2025 (résolution 2025-06-10-__);

ATTENDU QUE la Ville de Matagami a tenu une assemblée publique de consultation sur ledit projet de règlement le _____ 2025 conformément à l'article 125 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (RLRQ, c. A-19.1).

EN CONSÉQUENCE,

LE CONSEIL MUNICIPAL DÉCRÈTE CE QUI SUIT :

ARTICLE 1 PRÉAMBULE

Le préambule du présent règlement en fait partie intégrante comme si au long reproduit.

ARTICLE 2 TITRE ET NUMÉRO DU RÈGLEMENT

Le présent règlement est adopté sous le titre de « Règlement numéro 402-2025 modifiant le Règlement numéro 342-2015 concernant le plan d'urbanisme de la Ville de Matagami et ses amendements ».

ARTICLE 3 OBJETS DU RÈGLEMENT

Le présent règlement vise à agrandir l'affectation PB afin de faciliter les activités de protection civile déjà implantées au sein de cette affectation, notamment en matière de lutte aux incendies de forêt.

ARTICLE 4 INVALIDITÉ PARTIELLE

Le conseil décrète le présent règlement dans son ensemble et également titre par titre, chapitre par chapitre, section par section, article par article, paragraphe par paragraphe, alinéa par alinéa, de sorte que si un titre, un chapitre, une section, un article, un paragraphe ou un alinéa du présent règlement était ou venait à être déclaré nul, les autres dispositions du présent règlement continueraient de s'appliquer.

ARTICLE 5 MODIFICATION DE LA GRILLE SYNTHÈSE DES USAGES PERMIS PAR AIRE D'AFFECTATION DU PLAN D'URBANISME DE LA VILLE DE MATAGAMI

Le Plan d'urbanisme est modifié à la page 20 par l'ajout, à la ligne de la grille synthèse des usages permis par aire d'affectation contenant les usages autorisés à l'affectation « Publique et institutionnelle », par l'ajout de :

- un « ● » vis-à-vis la colonne « Habitation collective »;
- un « ●(3) » vis-à-vis la colonne « Commerce d'utilité quotidienne »;
- un « ●(3) » vis-à-vis la colonne « Unifamiliale isolée ».

Le Plan d'urbanisme est également modifié à la page 20 par l'ajout, à la fin de la grille synthèse des usages permis par aire d'affectation, de la note 3 telle que montré ci-après :

> *« (3) Uniquement afin de reconnaître un usage existant ou de répondre à des enjeux particuliers applicables à une zone. »*

ARTICLE 6 MODIFICATION DE LA PAGE 22 DU PLAN D'URBANISME DE LA VILLE DE MATAGAMI AFIN D'AGRANDIR L'AFFECTATION PB

Le Plan d'urbanisme est modifié à la page 22 par la modification du plan des affectations en agrandissant l'affectation PB au détriment de l'affectation RA, tel que montré ci-après :

- Plan des affectations <u>avant</u> la modification :

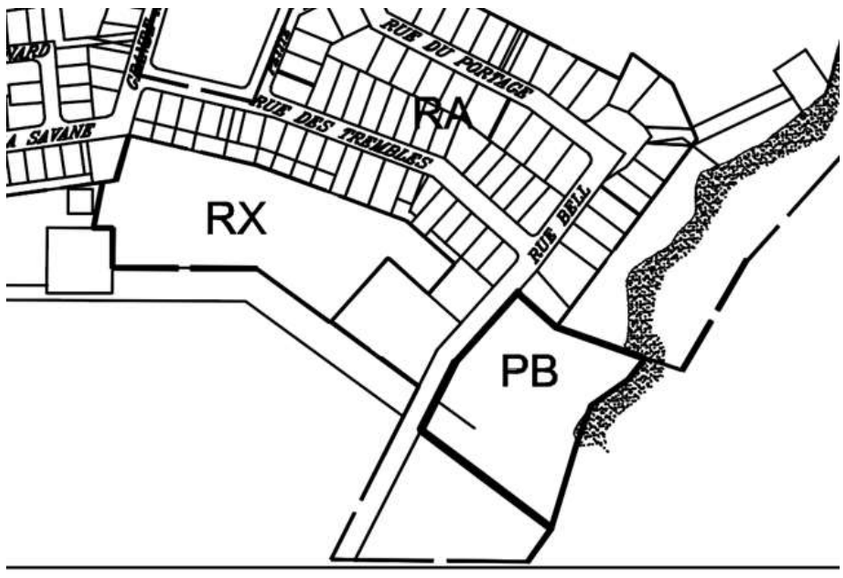

- Plan des affectations <u>après</u> la modification :

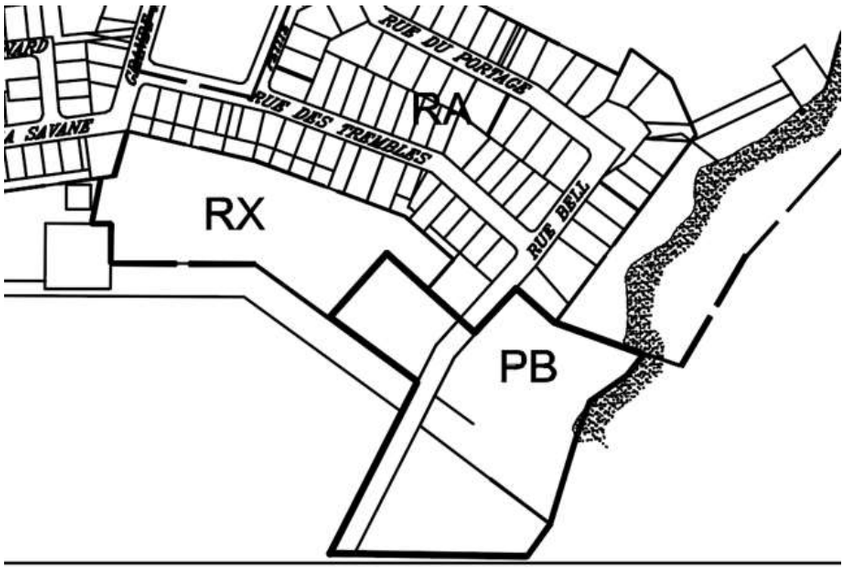

ARTICLE 7 ENTRÉE EN VIGUEUR

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la Loi.

RENÉ DUBÉ MAIRE	JOANNIE PLANTE BÉLISLE GREFFIÈRE ADJOINTE

Avis de motion donné le 10 juin 2025
Résolution nº 2025-06-10-__

Projet de règlement adopté le 10 juin 2025
Résolution nº 2025-06-10-__

Avis public pour l'assemblée publique donné le _____

Assemblée publique aux fins de consultations tenue le _____

Règlement adopté par le conseil le _____
Résolution nº 2025-__-__-__
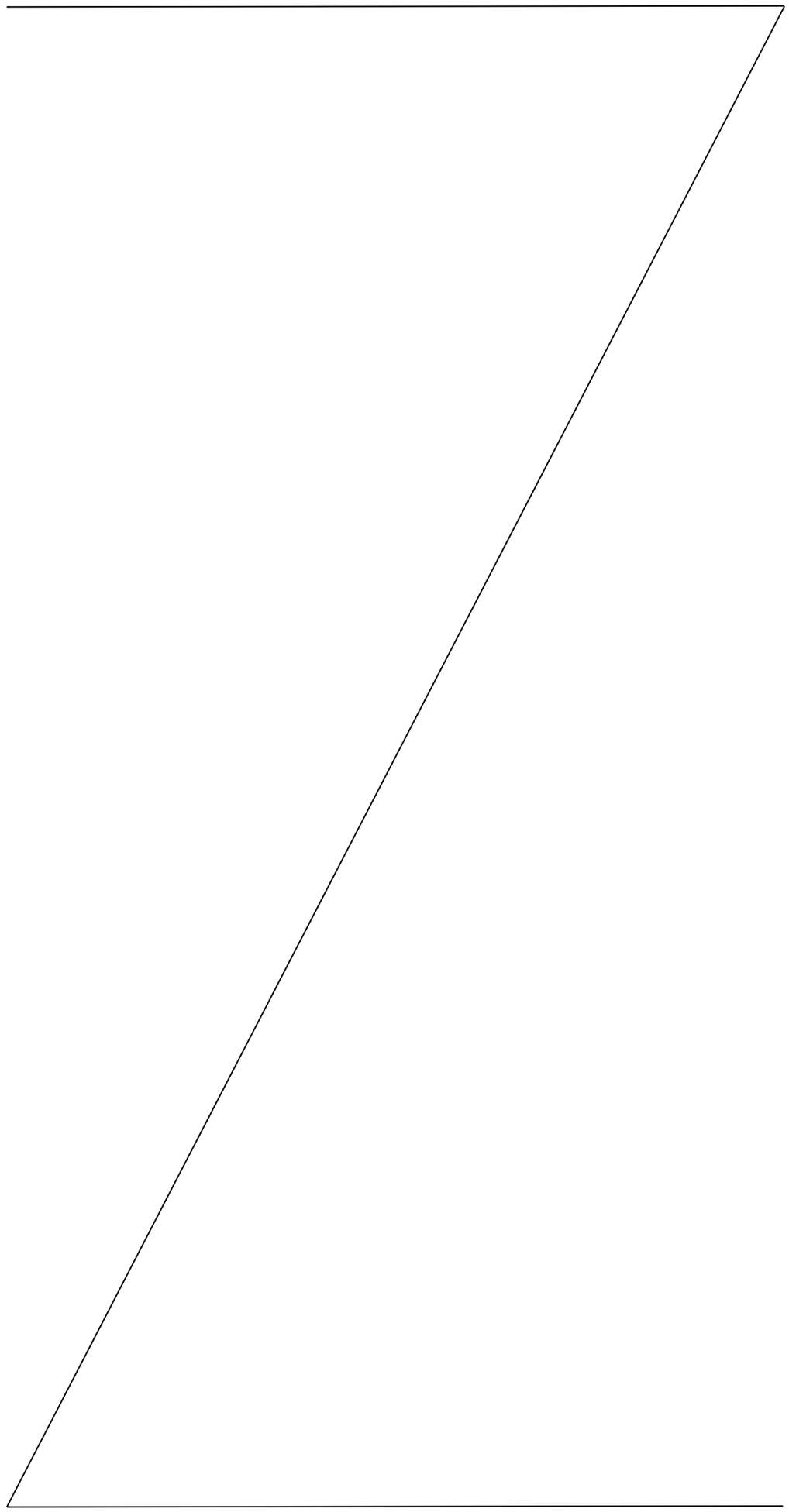
Affiché et entré en vigueur le _____